

Offre

Offre	Type de contrat	N° devis	Émis le	Valide jusqu'au		
Maladie	AMC CNSS Individuelle	bbdecf-AM	02-08-2024	01-09-2024		

Votre devis personnalisé

Monsieur/Madame Othman Bensouda koraichi

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de trouver ci-dessous nos propositions d'offres et de tarifs tenant compte des informations communiquées par vos soins.

Bénéficiaire

Relation au souscripteur	Date de naissance				
Souscripteur	01-01-1977				

Votre prime d'assurance (Montant en dirhams)

Les tarifs sont divisés en 3 offres : Essentielle, Optimale, Intégrale. Vous pouvez consulter les détails de chaque offre dans le tableau à la fin du document.

Options	ESSENTIELLE		OPTIMALE			INTEGRALE			
Taux de remboursement	80%	90%	95%	80%	90%	95%	80%	90%	95%
Montant TTC annuel	2752	3042	3187	3703	4105	4305	4150	4596	4819
Montant TTC semestriel	1432	1582	1659	1928	2138	2243	2161	2394	2511
Montant TTC trimestriel	721	798	837	972	1078	1131	1091	1208	1267
Montant TTC mensuel	249	274	288	335	372	390	376	417	436

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en cas de réalisation de cette couverture :

- Toute modification dans les éléments ayant servi de base pour la tarification, donnera lieu à de nouvelles conditions tarifaires.
- Cette tarification sera concrétisée sous réserve d'un questionnaire médical dument complété par vos soins n'appelant aucune remarque de notre part ainsi que de l'ouverture de vos droits auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).
- Ce devis ne constitue nullement une note de couverture ni un contrat.

Garantie Maladie - Maternité

		ESSENTIELLE	OPTIMALE	INTEGRALE
Nature et catégorie des soins	Nature et catégorie des soins	Plafond1/Lettre Clé (DH)	Plafond2/Lettre Clé (DH)	Plafond3/Lettre Clé (DH)
Consultations (Omnipraticiens et spécialistes), Visites à domicile		√	√	√
Analyses en laboratoires		√	√	✓
Radiologie		√	✓	√
Médicaments	ļ	√	√	√
Hospitalisation (médicale, chirurgicale – privée ou public)	†	√	√	√
Optique				
Monture de lunettes		400 DH/an	800 DH/an	1 200 DH/an
Verres - lentilles médicales		1 000 DH/an	2 500 DH/an	4 000 DH/an
Dentaire				
Soins dentaires		D=25 DH	D=30 DH	D=40 DH
Prothèse dentaire (tous les 2 ans)	T	1 500 DH	2 500 DH	4 000 DH
Parodontose (y compris soins gencives)	†	1 500 DH	2 500 DH	4 000 DH
ODF (accord préalable au 1er Semestre avant 16 ans)	† !	1 500 DH	2 500 DH	4 000 DH
Maternité		<u> </u>		
Naissance simple/gémellaire		Plafonnée à 1 500 DH	Plafonnée à 2 500 DH	Plafonnée à 4 000 DH
Césarienne (avec exclusion forfait maternité)	†	√	√	√
Mise en Couveuse	<u>†</u>	√	√	√
Frais Pré et Post Natals	 	√	√	√
Fausses couches accidentelles (après 3 mois)	† !	√	√	√
Appareillage		<u> </u>		
Appareils d'orthopédie et de prothèse	T	4 000 DH	6 000 DH	10 000 DH
Autres - Hors panier CNSS au 1er Dirham	<u></u>			
Frais de transport au Maroc (en cas d'hospitalisation d'urgence	<u> </u>	600 DH	1 000 DH	2 000 DH
Téléconsultation	<u> </u>		limité à 3 Consultations	limité à 5 Consultations
Cure Thermale		600 DH	1 500 DH	2 000 DH
Acupuncture		-	-	2 000 DH
Mésothérapie	<u> </u>		1 000 DH	2 000 DH
Homéopathie	 		1 000 DH	2 000 DH
Renouvellement Appareils d'orthopédie et de prothèse		-	après 5 ans	après 5 ans
Plafond par personne et par an		50 000 DH	70 000 DH	100 000 DH
Délai de carence Mat		9 mois	9 mois	9 mois
Délai de carence général si antériorité	İ	3 mois	3 mois	3 mois

88, Avenue Mers Sultan – CASABLANCA Sarl au capital 200.000 DH Tel: 0522.224.180 lg - e-mail: contact@agecap.ma - CNSS 6379087 TP 34106020 - IF 1051078 - RC 103475 - ICE 000027366000064

Intermédiaire d'assurances régi par la loi 17-99 portant Code des Assurances – Autorisation du MF n° C170635652005780 du 01 Août 2005